

pes. Par ailleurs, afin de mieux préparer la main-d'oeuvre d'aujourd'hui au marché du travail de demain, le gouvernement mettra l'accent sur la formation professionnelle dans des domaines plus stratégiques.

Des efforts particuliers seront déployés en vue de créer des emplois pour les autochtones et de former les femmes à des activités non traditionnelles...

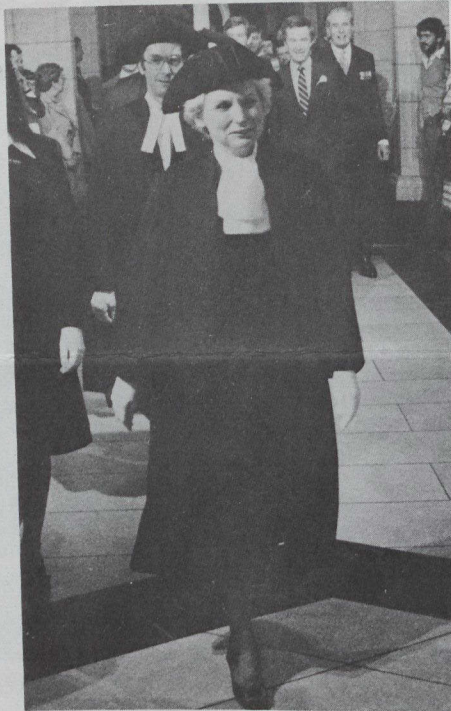
Une attention spéciale sera accordée aux problèmes d'emploi des handicapés, dont les difficultés transcendent les frontières régionales, sexuelles et culturelles. Des modifications seront apportées à la Loi canadienne sur les droits de la personne pour protéger les droits des handicapés.

La reconnaissance du rôle de la femme dans la société canadienne a fait des progrès marqués, et le gouvernement se doit d'appuyer cette évolution et d'en tenir compte dans ses initiatives. Étant l'un des principaux employeurs [du Canada], mon gouvernement est décidé à donner l'exemple par les mesures qu'il appliquera dans la fonction publique. Le gouvernement estime que toute forme de discrimination fondée sur le sexe doit disparaître.

Le gouvernement proposera d'amender le Code criminel de manière à résoudre, entre autres, le grave problème de la violence à l'égard des femmes, et, de concert avec les administrations provinciales et territoriales, il s'efforcera d'améliorer les services sociaux et les soins offerts à celles qui sont victimes d'actes de violence. Par ailleurs, le temps est aussi venu de faire relever de la Loi des aliments et drogues les infractions relatives au cannabis et de supprimer la peine d'emprisonnement dont est punissable la simple possession de cette drogue.

Politique énergétique

...Mon gouvernement est d'avis qu'il faut fixer le prix du pétrole en fonction des conditions et du contexte propres au marché canadien, plutôt que de le soumettre aux caprices d'un marché mondial instable et imprévisible. Ce prix doit être "fait au Canada". Le nouveau prix pondéré qui sera fixé incorporera progressivement les coûts du Programme d'indemnisation des importateurs de pétrole et permettra de maintenir au pays un prix unique pour tous les consommateurs. Ce prix tiendra compte du droit des provinces et des sociétés productrices de tirer un juste revenu de leurs ressources et de leurs



Mike Binder, Ottawa Citizen

Mme Jeanne Sauvé, première femme présidente de la Chambre des communes, conduit les députés au Sénat.

investissements...

Le gouvernement mettra sur pied une Agence de surveillance des prix du pétrole qui aura pour mandat de faire enquête et d'informer le gouvernement et les citoyens canadiens sur les coûts, les bénéfices, les immobilisations et le niveau de propriété canadienne des sociétés pétrolières.

Afin d'accroître les économies de pétrole et d'essence dans le secteur des transports, vous serez invités à approuver une mesure législative établissant des normes de consommation pour les automobiles. On vous soumettra également des mesures visant à encourager l'adoption de normes plus élevées pour l'isolation des maisons et à améliorer le programme actuel en ce domaine.

Diversifier les sources d'énergie

D'autres mesures seront prises, de concert avec les provinces, afin d'accélérer la diversification de nos sources d'énergie, et de réduire sensiblement l'importance du pétrole dans la satisfaction de nos besoins énergétiques. Mon gouvernement encouragera de façon concrète les consommateurs à abandonner le pétrole au profit du gaz naturel ou de l'électricité pour chauffer leur maison. Il favorisera aussi la construction, dans les plus brefs délais, d'un gazoduc pour desservir Québec et les

Maritimes, et il attend avec impatience le rapport de l'Office national de l'énergie sur ce projet.

Mon gouvernement compte préserver Petro-Canada et même accroître son rôle d'instrument au service de l'intérêt public. Il a déjà augmenté de \$80 millions le budget de cette société pour l'année en cours, et il lui confiera un nouveau mandat pour négocier et conclure l'achat de pétrole de fournisseurs étrangers.

Vous serez appelés à approuver une nouvelle Loi sur le pétrole et le gaz naturel du Canada. Elle accordera à Petro-Canada et à d'autres sociétés canadiennes de nouveaux droits préférentiels sur les terres fédérales et établira des exigences plus strictes pour l'exploration et la mise en valeur de l'immense potentiel des régions excentriques.

Le gouvernement entend fonder une Société canadienne des formes nouvelles d'énergie et lui donner le mandat de stimuler l'exploitation de nouvelles sources d'énergie renouvelable susceptibles de remplacer le pétrole.

Mes ministres croient que les sociétés et les investisseurs canadiens s'engageraient plus à fond dans le domaine de l'énergie si on leur en donnait l'occasion. Mon gouvernement se fixe donc pour objectif précis une participation canadienne d'au moins 50 p. cent dans l'industrie pétrolière d'ici 1990, et il posera bientôt des...gestes pour atteindre ce but.

Mise en valeur du potentiel économique

Les richesses naturelles du Canada nous serviront d'instrument pour mettre en oeuvre une politique industrielle vigoureuse. L'un des premiers objectifs de mes ministres sera d'élaborer des politiques économiques propres à créer des emplois, stimuler la croissance, améliorer l'équilibre entre les régions, et permettre aux Canadiens d'avoir la propriété et le contrôle de leur économie.

Mes ministres ont l'intention de maintenir les politiques de restriction des dépenses et d'améliorer la gestion des affaires de l'État, conformément aux suggestions du rapport Lambert et à l'action déjà entreprise par l'administration libérale précédente. Mon gouvernement réduira le déficit fédéral d'une façon progressive et ordonnée, tout en gardant en tête d'autres objectifs comme réduire le chômage et favoriser la croissance industrielle. Dans toutes ces réformes, l'amélioration de l'efficacité du gouvernement

(suite à la page 8)